

# **CRL, Commission de recherche pour la construction de logements : les relations entre l'agencement de l'environnement et la vie sociale**

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **44 (1971)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-127092>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les relations entre l'agencement de l'environnement et la vie sociale

DK 333.32:728.2

38

## Abrégé

Le rapport est essentiellement centré sur les normes de caractère technique traitant de la protection préventive contre l'incendie dans le cadre de la construction de logements. Ces normes font l'objet d'une analyse critique quant à leur utilité objective et surtout économique. Une attention toute spéciale est accordée aux efforts déployés pour uniformiser les dispositions légales sur l'ensemble du territoire suisse.

Le rapport fait une synthèse des sources de droit cantonales en rapport avec les normes techniques mentionnées.

On fait tout d'abord quelques observations méthodiques et on donne un bref aperçu des caractéristiques du droit en matière de protection incendie sur le plan suisse. On accorde ensuite une importance particulière à la présentation de l'état du droit dans les différents cantons, cela en fonction des aspects essentiels fixés par la proposition de recherche.

Basée sur les objets et moyens de protection préventive contre l'incendie, une deuxième analyse importante traite des problèmes fondamentaux, des réglementations et des opinions relatifs à ce sujet.

D'un point de vue extérieur, on constate que l'organisation du droit en matière de prévention incendie diffère d'un canton à l'autre (ce qui se reflète aussi dans le registre des sources de droit). Malgré ces divergences d'organisation, le contenu des prescriptions présente, par le fait de «l'association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie», une très nette corrélation. L'état global actuellement en vigueur est caractérisé par les efforts déployés en vue d'arriver à une plus grande uniformité du droit en matière de protection incendie. Les spécialistes du secteur n'élaborent pas les instructions ou normes directrices d'une manière indépendante, mais en contact étroit avec les cercles intéressés. En faisant abstraction des prescriptions promises à une très prochaine révision, il n'en reste quasiment pas sur le plan suisse qui ne soit conforme au but visé. Dans l'ensemble, les autorités techniques expertes en la matière s'efforcent de trouver des solutions satisfaisantes du point de vue matériel d'une part et économique d'autre part.

Les intérêts et les possibilités des constructeurs sont axés en tout premier lieu sur la protection de la vie des futurs usagers.

On peut considérer comme possibilité exemplaire d'un fédéralisme coopératif moderne l'étroite collaboration qui

## Désignation

*Titre:* Les relations entre l'agencement de l'environnement et la vie sociale.

*Auteur:* Hermann Zinn, sociologue diplômé, Nägeli-strasse 5, 5430 Wettingen.

*Correspondants ou institutions ayant participé aux recherches:* Metron, Bases de planification, 5200 Brugg.

*Editeur:* Bureau fédéral pour la construction de logements, Effingerstrasse 55, 3003 Berne, sur proposition de la CRL, Laupenstrasse 45, 3000 Berne 10.

## Caractéristiques

*But du rapport:* Analyse critique de la littérature étrangère (particulièrement anglo-saxonne) des sciences sociologiques en vue de déterminer l'influence de l'environnement sur le comportement social et particulièrement sur les habitudes d'habitation des humains.

*Degré de validité:* Première étude préparative pour des recherches subséquentes (Trend Report).

*Motifs et bases d'élaboration:* Fichier bibliographique Metron établi également sur proposition CRL. Les articles les plus récents des périodiques américains ont été utilisés en première ligne.

*Renvoi à des études similaires:* Sur demande du FAP, Metron a présenté en 1969 cinq rapports bibliographiques analogues à propos de problèmes des sciences sociales en rapport avec la planification de l'environnement.

*Situation de l'étude par rapport à des travaux antérieurs ou à venir:* Le travail a été entrepris au sein du groupe CRL traitant les habitudes d'habitation. D'autres recherches sur le même thème sont prévues par la CRL.

---

règne, en particulier sur le plan information, entre les cantons, les associations susmentionnées et presque toutes les institutions et organismes concernés d'une manière quelconque par les problèmes de la protection incendie. Les résultats du rapport ne présentent pas de contradictions avec ceux relatifs aux «prescriptions en matière de police des constructions». On peut donc approuver les conclusions du rapport (abstraction faite toutefois des réserves en rapport avec le droit en matière de prévention incendie, réserves formulées sans connaissance de cause).

### Index bibliographique

*Conditions:* Peut être consulté au bureau technique de la CRL.

*Sources:* Bureau technique CRL, Laupenstrasse 45, 3000 Berne 10, téléphone (031) 25 05 41.

*Indicatif de dépôt:* Fichier des cartes perforées BT CRL N° 3071 / B 14.

*Ampleur:* 79 pages.

*Présentation:* Polycopies, brochées et reliées.

*Autres indications:* Est prévu pour l'impression. Edition: juillet/août 1970.

### Abrégé

En partant d'une conception modèle des relations entre l'environnement matériel et social, quelques critères ont tout d'abord été établis pour l'analyse méthodique et critique de la littérature. Ensuite, un choix de textes concernant les influences de l'environnement matériel sur la santé, l'état psychique et l'état social des habitants ont été discutés et analysés d'après les critères ci-devant.

Les informations recueillies permettent de reconnaître que de nos jours l'effet de l'environnement sur l'état de santé des habitants ne se fait sentir qu'exceptionnellement. L'état de santé des enfants reste encore le plus sensiblement lié aux habitudes d'habitation. La fréquence des maladies peut augmenter passagèrement lors de déménagements dans un autre quartier pour se normaliser de nouveau par la suite. Les auteurs de différentes recherches affirment qu'un certain environnement favorise les maladies mentales. Toutefois, cette assertion n'est encore étayée à ce jour par aucune étude méthodique et concluante. Un comportement pathologique plus accusé des enfants a été observé dans des logements particulièrement petits ou particulièrement grands. Une interprétation décisive de ces observations est difficile étant donné les multiples causes possibles des maladies mentales sans rapport avec l'environnement matériel.

Les conséquences sociales dues au déplacement forcé de groupes entiers d'habitants voisins lors d'assainissements urbains, par contre, sont parfaitement fixées scientifiquement. De tels déplacements peuvent avoir des conséquences sociales et des conflits psychiques importants, particulièrement pour les couches sociales inférieures. Un mérite particulier revient aux recherches nouvellement entreprises pour déterminer à quel moment et pour quelle cause se produit une identification des habitants avec leur environnement matériel. Sous ce rapport,

l'avenir nous réserve d'intéressantes découvertes grâce à la psychologie et à la sémiotique.

Quant à savoir si les habitants de quartiers cohérents devraient présenter une structure sociale semblable ou dissemblable, la littérature en donne des concepts divergents. Une réponse objective est d'ailleurs exclue puisqu'elle dépend essentiellement des valeurs sans cesse changeantes que la société attribue à cette question.

Les efforts entrepris de la part des responsables de la construction pour influencer favorablement le comportement des habitants sous le rapport des contacts réciproques semblent avoir un succès plutôt douteux, d'après le matériel dont nous disposons, puisqu'il se limite toujours au secteur relativement insignifiant des contacts visuels.

Quelques hypothèses de recherche partent des réactions différentes des couches sociales quant à leur environnement, par exemple du fait que les travailleurs ont un rapport plus intime avec leur environnement que les couches sociales moyennes, qu'ils se lient plus souvent d'amitié dans un rayon local et qu'ils s'adaptent moins facilement à un nouvel environnement. Mais ces hypothèses également ne sauraient être considérées comme concluantes sur la base des recherches entreprises jusqu'à présent.

La réaction des différentes classes d'âge par rapport à leur environnement n'est pas davantage éclaircie. Beaucoup d'études se rapportent au problème du logement de personnes âgées mais presque aucune recherche n'existe en ce qui concerne l'environnement adéquat pour les enfants.

Dans son ensemble, le matériel analysé ne permet pas d'affirmations particulièrement concluantes: peu d'études sont représentatives, d'autant plus que l'attitude des habitants par rapport à leur environnement varie très fort d'une culture à l'autre. Mais tous les travaux permettent de conclure que des mesures de nature constructive à elles seules n'exercent qu'une influence insignifiante sur le comportement social des habitants si ces derniers ne sont pas disposés à accepter ces mesures. La fin du rapport présente quelques prémices de recherche qui permettent d'espérer que l'avenir nous réserve des connaissances nouvelles et utiles.